

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'AGIS DU 28 JUIN 2021, A 18H00 DANS LES BUREAUX DE L'AGIS

L'Assemblée a été valablement convoquée selon les statuts. La convocation, accompagnée de l'ordre du jour, a été envoyée 15 jours avant.

Contexte :

En raison de la situation sanitaire liée à la pandémie COVID-19 et afin de respecter les directives des autorités fédérales et cantonales pour préserver la santé de chacun, le comité et la direction de l'AGIS ont décidé d'organiser l'Assemblée générale extraordinaire par correspondance. En effet, par son ordonnance du 16 mars 2020, le Conseil Fédéral permet aux membres des associations d'exercer leur droit de vote par écrit, avec un vote dit vote par correspondance.

Par conséquent, un courriel, comprenant une convocation avec l'ordre du jour, une présentation des candidatures soumises au vote et un bulletin de vote, a été envoyé le 14 juin 2021 à tous les membres de l'association.

Le délai du renvoi du bulletin de vote a été fixé au 25 juin 2021.

Lundi 28 juin 2021 à 18h00, Mme Annick SUBASIC, membre du comité ouvre la séance.
Laetitia TADDEO, secrétaire, procède au décompte des bulletins de vote en présence de :

Monsieur Jacques ROUGE, candidat à la présidence
Madame Geneviève CHABRE, candidate pour devenir membre du comité
Monsieur Christophe NEY, membre du comité
Madame Myriam LOMBARDI, directrice

47 bulletins de vote ont été reçus entre le 14 et le 25 juin 2021.

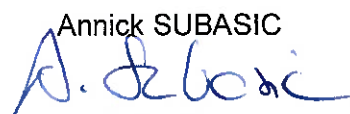
Après comptage et vérification de tous les bulletins de vote, le dépouillement s'achève à 18h30.

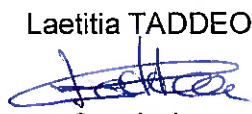
Objets votés	Oui	Non	Abstention	Vote blanc	Total
Election pour la présidence Jacques ROUGE	45	0	1	1	47
Election d'une membre du comité Geneviève CHABRE	45	0	1	1	47

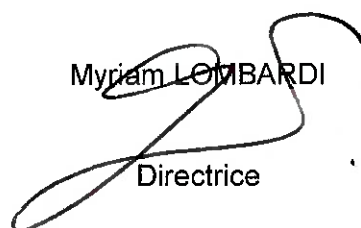
La représentation des chiffres du tableau ci-dessus, se traduit ainsi :

- M. Jacques ROUGE est élu président
- Mme Geneviève CHABRE est élue membre du comité

La séance se termine à 18h45.

Annick SUBASIC

Trésorière

Laetitia TADDEO

Secrétaire

Myriam LOMBARDI

Directrice